

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificat de spécialisation, Licence professionnelle, BTSA en 1 an.

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Parcours individualisé avec prise en compte des diplômes déjà obtenus.

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan
Philippe Lienard, coordinateur
philippe.lienard1@educagri.fr
Isabelle Dupuis, administrative
isabelle.dupuis99@educagri.fr

SPÉCIFICITÉS DU METIER

- Travail physique en extérieur et en autonomie.
- Utilisation de matériel professionnel spécifique.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38650/>

[Carte](#)



[Notre site](#)



RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Réfèrent handicap : Natalie Preney contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan
Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258
Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage



COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au service de son territoire



BTSA ACSE

Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

(Niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture)

Code ROME : A1405 -A1407 -A1410 -A1411- A1416 - K1802 RNCP38650 (01 janvier 2024)



Polyvalence
et diversité

Une
participation
active à la vie
de son
territoire



Une
proximité avec
la nature, un
travail avec le
vivant

CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

La formation préparant le BTS ACSE (Brevet de Technicien Supérieur Agricole, spécialité Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole) a pour objectif de former des techniciens spécialisés dans le secteur agricole. Axée sur l'acquisition de compétences techniques et managériales, elle vise à doter les participants des connaissances nécessaires pour analyser, planifier et conduire une entreprise agricole de manière efficace et durable. La formation couvre divers aspects tels que la gestion des productions agricoles, l'analyse économique, la maîtrise des technologies, et la prise en compte des enjeux environnementaux. En formant des professionnels capables de répondre aux défis contemporains de l'agriculture, le BTS ACSE contribue à préparer les apprenants à occuper des postes à responsabilité au sein d'exploitations agricoles et à contribuer au développement durable du secteur agricole.

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde,
- Communiquer dans une langue étrangère,
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser,
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données,
- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole,
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité,
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement,
- Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité,
- Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité,
- Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

Consulter le référentiel sur : <https://chlorofil.fr>

DURÉE DE L'ACTION

1 350 heures réparties sur 40 semaines sur 2 ans.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation : 50% en Contrôle Continu de Formation (CCF) et 50% en épreuves terminales : français / économie à l'écrit + rapport écrit et soutenance à l'oral : dossier professionnel.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance définie en début de formation à raison de 2 semaines en centre par mois (en moyenne).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques, projets individuels et collectifs, études de cas, échanges et débats.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Enseignements généraux:

Organisation économique, sociale et juridique - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation - Langue vivante étrangère - Éducation physique et sportive - Traitement des données - Technologies de l'informatique et du numérique.

Enseignements professionnels et techniques :

Diversité des agricultures et politiques, Agriculture environnement professionnel et territorial,
Gestion économique et financière de l'entreprise agricole,
Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole,
Entreprise agricole, produits agricoles et marchés
Stratégie de l'entreprise agricole,
Fonctionnement d'un agro-écosystème, Conduite de systèmes biotechniques,
Construction d'un système biotechnique innovant MIL Module d'initiative locale

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Formation modularisée, qui offre la possibilité de valider indépendamment un ou plusieurs blocs de compétences

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Prévu en septembre.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Satisfaire à un entretien individuel.

PUBLIC CIBLÉ

Tous publics.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un BAC et avoir signé un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge définie par France compétences en fonction de la CPNE de rattachement de l'employeur, sans frais pédagogiques.

RÉMUNÉRATION

- Formation continue: selon statut.
- Apprentissage: rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

FINANCEMENT

- Éligible CPF
- Prise en charge OPCO possible pour les salariés

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Être inscrit sur Parcoursup et/ou directement auprès du centre de formation.